

Où allons-nous ?



Ici, royalistes,
bonapartistes,
républicains,
révolutionnaires,
discutent
passionnément,
mais poliment.

L'ŒUVRE

8^e ANNÉE — N° 29

20 Juillet 1911

4, Rue Las-Cases, 4 (7^e) PAR AN : 10 FRANCS



.....

Demandez à L'ŒUVRE :

Un peu d'idéal

3 fr. 50

Têtes

0 fr. 25

Petites oraisons
funèbres

0 fr. 25

Pour les Bêtes

1 fr. 50

La Terreur Juive
0 fr. 50

Demandez aussi à L'ŒUVRE :

Comment nous
débarrasser des Juifs ?

par

0 fr. 15

UN GOY (Urbain Gohier)

Par

**Urbain
Gohier**



Ce que j'ai vu

le 14 Juillet

Il paraît que la semaine dernière (plus exactement le 14 juillet), on a célébré en France la fête de la République.

Je ne puis malheureusement vous en parler que par oui-dire. J'étais bien en France, j'étais même à Paris, car je n'ai pas le moyen de m'offrir une villégiature, et, n'ayant que peu de distractions, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour voir la fête : mais, malgré tous mes efforts, je n'en ai guère eu connaissance que par les relations des journaux. Et les journaux sont si menteurs !

Le matin, je m'étais levé dès l'aube, dans l'espoir d'assister à la revue de Longchamp. Après avoir traversé le Bois de Boulogne, j'arrivai dans une plaine où je pensai périr d'insolation. Mais, apercevant d'immenses tribunes, où des milliers de personnes pouvaient aisément trouver place, je me dirigeai allègrement de ce côté. « Ah ! me dis-je, comme je serai bien là pour voir le défilé ! »

Je n'avais pas fait cent pas que je fus arrêté par un sergent de ville. Il me demanda si j'avais une carte. Je n'en avais point, et je m'étonnai qu'une carte fût nécessaire. Ne lisais-je pas tous

les ans, dans les grands journaux, ce beau titre sur trois lignes et sur trois colonnes :

L'ARMÉE DE PARIS
DÉFILE DEVANT
LE PEUPLE DE PARIS

Ne suffisait-il donc plus d'avoir l'honneur d'appartenir au « peuple de Paris » pour être admis au grand spectacle patriotique ? N'étais-je pas le « peuple souverain », et ne venais-je pas voir défilier *mon* armée ? En démocratie, est-ce que tout n'est pas à tous ? Et qu'est-ce donc que cette République qui n'est même pas républicaine le jour de sa fête ?

Je roulais ces pensées amères en regardant le mur des tribunes, derrière lequel allait se passer la revue. Ce pendant, d'innombrables citoyens franchissaient à flots pressés les barrages et s'entassaient en se bousculant dans les enceintes réservées. Près de moi, se tenait un monsieur, qui était sans doute de la police, car il avait l'air très libre. Poliment, je lui demandai comment tous ces gens avaient réussi à se procurer des cartes.

— Ils n'ont même pas eu besoin de les demander, répondit l'inconnu.

— Pourquoi ?

— Parce que ce sont les électeurs de MM. Mes-simy et Steeg.

— Excusez-moi : je ne sais pas le rapport...

— Ignorez-vous donc que MM. Steeg et Mes-simy sont ministres ? Puisqu'ils sont ministres, il est bien naturel que leurs électeurs en profitent. C'est pourquoi, sur 30.000 cartes, on leur en donne 20.000. Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme ça ? Ne savez-vous pas pourquoi nos pères ont fait la Révolution et « aboli tous les priviléges », comme disent les manuels

d'histoire ? Si vous ne le savez pas, lisez le *Bottin du favoritisme*, que l'*Oeuvre* vient de publier. Lisez la préface : elle est justement de M. Steeg. Quand vous l'aurez lue, vous comprendrez pourquoi vous n'avez pas le droit d'entrer ici. »

J'eus pourtant une lueur d'espoir. Entre deux bataillons de sergents de ville commandés par des officiers de paix, des messieurs de bonne mine criaient d'une voix retentissante : « Qui veut acheter des cartes ! » J'en marchandai une. Je la regardai pour m'assurer qu'il n'y avait pas de supercherie, et je lus :

CARTE DE TRIBUNE

LA VENTE DE CETTE CARTE EST
RIGOUREUSEMENT INTERDITE.

— C'est vingt francs ! me dit le marchand, sous l'œil amusé des agents de police.

Je ne suis qu'un prolétaire ; mon budget ne me permet pas de dépenser vingt francs pour voir nos soldats s'avancer au pas de parade. Sans doute, l'armée française m'est très chère ; mais elle est trop chère, cette année...

Je repasserai, quand mon député sera ministre de la guerre.

Au moins, je me promis de me rattraper le soir. J'avais formé le projet de grimper à Montmartre, et de m'installer dans le joli square Saint-Pierre, qui dévale au flanc de la Butte. C'est là certainement que je serais le mieux pour voir tout ensemble le panorama de Paris illuminé, et, derrière moi, le feu d'artifice que l'on tire à côté du Sacré-Cœur. Quel magnifique coup d'œil !

Mais, hélas ! quand j'arrivai vers neuf heures à l'entrée du jardin, je constatai que toutes les portes en étaient fermées avec des chaînes et des cadenas. Derrière la grille, renforçant les cadenas et les chaînes, se tenaient encore deux agents de la force publique, vêtus de vert.

— Comment ! dis-je, je croyais que, pendant l'été, le square restait ouvert très tard ?

— En effet, monsieur, il est ouvert tous les soirs jusqu'à onze heures.

— Alors, pourquoi ne voulez-vous pas m'y laisser pénétrer ?

— Parce que le 14 juillet, par exception, il est fermé à huit heures.

— Ah ! Et où voulez-vous que je me mette pour voir le feu d'artifice qu'on va tirer là-haut ?

— Ce n'est point mon affaire !

En effet, ce n'était point son affaire. Le brave homme ne connaissait que sa consigne, et il l'exécutait avec probité : était-ce sa faute si la consigne était absurde ? On avait dit à ce gardien de square de garder son square, et il le gardait, jalousement. On lui avait dit : « Les jardins publics ne sont plus faits pour que le public s'y promène. » Il envoyait donc le public promener, mais pas dans le square.



Je me rappelai fort à propos que l'extrémité de la rue Lamark passe entre le jardin et l'enclos du Sacré-Cœur. Il y a là 300 mètres, d'où l'on découvre une vue merveilleuse. J'y allai, et, chemin faisant, je pus me rendre compte qu'un très grand nombre de mes concitoyens avaient eu la même pensée.

Mais en arrivant au haut de la rue, ce ne fut plus à un cordon d'agents que je me heurtai,

ce fut à deux. Le premier était disposé en travers de la chaussée, pour arrêter la circulation. Le second formait comme une haie le long du ruisseau, pour empêcher les promeneurs de s'approcher de la balustrade et même du trottoir. Impossible de couler un regard du côté de Paris. A gauche, on n'apercevait, jusqu'au bout de l'horizon, que des dos de sergents de ville. Il est vrai qu'à droite aucun obstacle n'arrêtait la vue, en sorte que l'on pouvait contempler dans toute son étendue une haute palissade noire, fraîchement goudronnée, qui ferme l'enclos du Sacré-Cœur. C'est, paraît-il, derrière cette palissade qu'on allait tout à l'heure tirer le feu d'artifice.

Naturellement, ce double cordon d'agents formait un cul-de-sac au haut de la rue, et, comme il arrivait sans cesse de nouveaux curieux, ils s'entassaient et s'étouffaient dans cet espace resserré. De temps à autre, une femme s'évanouissait, mais il était impossible de l'emporter, car la foule était trop dense pour qu'on pût s'y frayer un passage.

Il y avait des bousculades, des altercations, des rixes. Quand un citoyen avait la chance de recevoir un bon coup de poing sur l'œil, ce privilégié en voyait trente-six chandelles. Les autres continuaient à n'en voir aucune.

Tout à coup, nous entendimes éclater comme une décharge de mousqueterie. Nous nous demandâmes un instant avec effroi si la force armée, ne réussissant plus à contenir la multitude, avait pris, suivant l'usage, le parti de la fusiller. Mais quelqu'un nous rassura en nous expliquant que ce n'était pas un feu de peloton ; c'était tout simplement le feu d'artifice qui commençait.

Nous étions si bien enfermés et comprimés entre les dos noirs des sergots et les planches noires de la palissade, qu'il nous était absolument impossible d'apercevoir la moindre fusée. Nous pouvions du moins les entendre siffler, puis éclater : c'est bien quelque chose.

Pourquoi n'ai-je pas su m'en contenter ? Pourquoi l'ambition m'est-elle venue de voir un petit bout de ce feu d'artifice, que j'entendais si bien ? Est-ce qu'avec un peu d'imagination je n'aurais pas très bien réussi à me représenter les jeux de lumière multicolores qu'il devait faire dans le ciel ?

J'eus l'imprudence d'aller demander à l'officier de paix qui dirigeait le service d'ordre, la permission de voir quelque chose.

Ah ! je fus bien reçu !

— Pourquoi ne nous laisse-t-on pas nous approcher de la balustrade ? fis-je timidement.

— C'est pour éviter les accidents, me répondit d'un ton bourru ce chef de la force publique.

La raison ne m'en parut pas moins raisonnable. Pourtant, ce n'est pas d'hier que la rue Lamark est percée, ni que l'on monte au Sacré-Cœur pour admirer le panorama. Si l'on redoute des poussées à cet endroit, pourquoi la municipalité, qui nous témoigne tant de sollicitude, n'y a-t-elle pas fait mettre des balustrades plus solides ?

Bien que l'accueil de l'officier de paix ne fût pas très encourageant, je me hasardai à demander encore :

— Pourquoi ne peut-on pas circuler dans la rue ?

Le bel officier, à l'uniforme coruscant, daigna me répondre que c'était encore par souci de notre santé. Si nous avions fait dix pas de plus, nous aurions reçu des flammèches.

— S'il en est ainsi, monsieur l'officier, je vous assure que, dans le jardin, ce péril n'est pas à craindre. Pourquoi le jardin est-il fermé ?

— Je vous répète, cria-t-il avec colère, que c'est pour éviter les accidents !

— Encore un mot, monsieur l'officier : si l'endroit est à ce point dangereux, pourquoi diable y tire-t-on un feu d'artifice ?

Le bel officier haussa les épaules et me tourna le dos. Ce fut un sergent de sergents de ville, qui voulut bien me fournir cet éclaircissement :

— On tire le feu d'artifice, monsieur, pour la fête nationale !

— Eh ! oui, lui dis-je, je vois bien que ce n'est pas pour nous.

Mais évidemment j'avais trop parlé, car l'officier de paix revint vers moi, menaçant :

— D'abord, vous, qu'est-ce que vous fichez là ?

Je fus sur le point de répondre témérairement que j'étais venu en ce lieu avec l'innocente intention d'y célébrer la fête nationale avec tout l'enthousiasme civique dont je suis capable. Mais ce capitaine de gens d'armes me roulait des yeux si furibonds qu'il me parut plus sage de filer sans demander mon reste, ni celui de la fête.

Sans nul doute, si j'avais insisté, il m'eût fait arrêter incontinent et conduire à la Bastille.

LE PROLÉTAIRE CONSCIENT.

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

L'ŒUVRE ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

NOTRE ENQUÊTE⁽¹⁾

Où allons-nous ?

Au Roi?
A l'Empereur?
ou vers la
4^e République?

QUESTIONNAIRE :

1^e Êtes-vous partisan du statu quo ? (Pour prévoir toutes les hypothèses.)

2^e Croyez-vous à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique ?

3^e S'il vous fallait choisir, à quel prétendant iraient vos préférences ? Et pourquoi ?

4^e La république peut-elle se réformer elle-même ? Suffirait-il, pour remédier au mal, de dissoudre le parlement et de réunir une nouvelle Assemblée nationale uniquement chargée de reviser la Constitution

(1) Voir l'*Oeuvre* du 30 juin et des 6 et 13 juillet.

et de l'adapter aux besoins nouveaux du pays ?

5^e Vous représentez-vous ce que pourrait être une république syndicaliste ? Est-ce sous cette forme que doit s'organiser demain la démocratie ?

6^e Quel que soit le changement, pourra-t-il s'accomplir sans violence ?



Nous avons reçu ce billet sévère :

Auch, ce 14 juillet 1911.

Nos amis du Gers, tous bonapartistes, sont à se demander si vous ne faites pas une campagne royaliste, avec votre référendum. Vous avez l'air de dire que toutes les réponses préconisent le duc d'Orléans.

Or, depuis plus de quatre jours, je vous ai personnellement écrit pour répondre à votre questionnaire et ma réponse n'a pas encore paru. Si vous faites des triages, il est facile de favoriser une opinion politique.

Dans le Gers, votre façon de faire n'est pas goûtee.

Nos amis du Gers sont injustes. Nous avons pris soin de prévenir que nous publierions *de toutes* les réponses ; nous n'avons pas pris l'engagement de les publier toutes. A l'heure qu'il est, celles que nous avons reçues formeraient la matière de dix volumes de 500 pages in-octavo.

C'est assez dire que, quel qu'en soit l'intérêt, il nous est matériellement impossible d'insérer intégralement ces lettres, et c'est d'ailleurs

grand dommage, car la plupart sont aussi remarquable par la forme qu'elles sont d'inspiration élevée. Mais l'*Oeuvre* n'a que trente-six pages, et, en ce moment, elle a beaucoup de ressemblance avec la plus belle fille du monde...

Tout ce que nous demandons, et nous croyons pouvoir le demander même à ses amis du Gers, c'est que ses lecteurs ne mettent pas en doute la pureté de ses intentions. Elle n'a qu'un souci : les renseigner le mieux possible, en leur ménageant le moyen de s'éclairer, et peut-être de se convaincre les uns les autres.

*Dans une chronique du Rappel, M. P.-L. Lafage veut bien répondre à notre questionnaire. La réponse est précédée de quelques plaisanteries innocentes sur le cas du « professeur-journaliste » Gustave Téry, qui « donne à ses lecteurs de l'*Oeuvre* des devoirs de vacances ».*

Ce n'est pas seulement très spirituel. Nul n'ignore que le Rappel est présentement le plus officieux de nos quotidiens ; c'est le journal de Caillaux et de Steeg. On sait aussi pour quelles raisons et par qui, l'an passé, Gustave Téry fut chassé de l'Université « comme un malpropre ». Il est très piquant d'entendre ceux qui l'ont si indignement révoqué, le plaisanter aujourd'hui sur sa qualité de professeur. C'est d'une délicatesse charmante.

Pourtant, Gustave Téry n'en veut pas le moins du monde à M. Lafage. Il n'a jamais pu comprendre que l'on eût honte d'appartenir à l'Université. Il ne rougit pas davantage d'en être sorti, dans les conditions que vous savez. Et, s'il mourait demain, il ne voudrait pour toute épitaphe, que les deux mots dont M. Lafage essaie de se divertir : « Professeur et journaliste. » Si on lui faisait l'honneur d'y ajouter « français », il s'estimerait trop heureux...

Cela dit, voyons la copie de l'élève Lafage :

Ils (les correspondants de l'*Oeuvre*) s'ingénient à démontrer la valeur politique de l'autorité monarchique, de la poigne césarienne, le prestige des aristocraties héréditaires, la nécessité de l'Ordre imposé. Cette doctrine vieille comme le monde et usée jusqu'à la corde n'a donc pas encore fini son temps ? Tout le passé la condamne ; ce passé dont la fausse gloire et l'apparente prospérité, sous les potentats les plus fameux, furent faites des misères atroces des faibles et des humbles. Consultez Fénelon et Vauban sur les souffrances populaires sous le règne de Louis XIV ; lisez dans l'Encyclopédie le récit des exactions commises par les fermiers généraux !

En dépit des historiens caudataires qui tâchent de nous faire croire que 89 mit fin à l'âge d'or, nous avons lu assez de documents de l'époque — les Cahiers du peuple entre autres — pour savoir l'étendue de la détresse de nos pères et nous restons des fils de la Révolution qui, bien loin de la renier, veulent au contraire développer toutes les semences de liberté et d'humanité que son idéal contient. A nos yeux de républicains, il n'y a de salut social, de salut français que dans l'organisation des forces vivantes de la démocratie : la science, le travail, la justice. Nous ne répudions pas le principe d'autorité, mais nous exigeons que le pouvoir de diriger ne soit qu'une délégation donnée au choix aux plus dignes et limitée par un mandat précis, aussi bien au Parlement que dans les groupements d'intérêts, bases de l'édifice mieux équilibré que sera l'Etat futur. Parce que le mot syndicalisme est en ce moment mal interprété par des énergumènes, il ne faut pas perdre de vue le sens profond de ce vocable d'avenir.

Un syndicat, c'est une association d'énergies en lutte pour maintenir ou conquérir le Droit humain. Que toutes les forces nationales se syndiquent et après des débats nécessaires et féconds, nous parviendrons à créer parmi nous plus d'harmonie et de bien-être, sans recourir à Philippe VIII ni à Victor I^{er}.

Grenoble.

1^o — Oui, je suis partisan du *statu quo*.

Il faut que la République aille jusqu'au bout de la liquéfaction, pour qu'il ne subsiste plus de regret après sa disparition, et que c'en soit fini à tout jamais.

2^o — Je crois donc à la nécessité d'une restauration monarchique.

3^o — Il n'y a qu'un seul prétendant possible, « le Capet », l'héritier des quarante rois qui ont fait la France.

4^o — Non, la République ne peut pas se réformer elle-même.

Pour pouvoir se réformer soi-même, il faut être très fort.

Pour être très fort, il faut avoir concentré dans une seule main toutes les forces, tout le pouvoir.

La dissolution du parlement ne servirait de rien.

En supposant que ce ne soient pas les mêmes qui soient réélus, ce serait à recommencer au bout de peu de temps.

Je souhaite néanmoins qu'il y ait une dissolution prochaine. Cette opération montrera ce que le régime pourrait supporter; mais il ne supporterait pas ça. Il n'y aura pas de dissolution.

5^o — Je ne me représente pas ce que pourrait être une république syndicaliste.

Ce serait si compliqué que ça ne durerait pas non plus.

Le syndicat est une chose admirable et qui régénérera le pays. Mais le pouvoir monarchique serait seul assez fort pour contenir la puissance des syndicats et les protéger les uns contre les autres.

6^o — Oui, le changement pourra s'accomplir sans violence, quand les monarchistes seront assez puissants et assez nombreux.

R. L.

Lyon, le 2 juillet.

1^o — Le *statu quo*? Ah non. Tout, mais pas ça! Assez des ignobles saloprots qui cochonnent la France depuis tant d'années.

2^o — Je suis sûr qu'avec une Restauration monarchique, il y aurait moins de poches à remplir; mais pour Dieu, qu'on ne se serve pas des hommes politiques actuels; on les a assez vus.

3^o — Au duc d'Orléans. Il n'a pas l'air de gober les youpins.

4^o — Peut-être, à condition de réformer le système électoral, de reviser toutes les fortunes financières, celles des hommes politiques et autres, nombreuses et fort suspectes; l'argent servirait à créer la Caisse des Retraites ouvrières. Il n'y aurait pas besoin de beaucoup de lois et elles seraient vite comprises par la masse du *populo*.

5^o — Une république syndicaliste? Non, jamais; ce serait la pire des tyrannies.

6^o — Le public est tellement avachi, ou tellement écouré de tout ce qu'il voit depuis si longtemps, qu'un immense soupir de soulagement serait peut-être la seule manifestation qui se produirait à un changement de régime.

Dijon, le 8 juillet 1911.

1^o — La république est un faux idéal.

La république est un régime qui nous vient de la Révolution. La Révolution a voulu établir l'égalité: elle a commis une lourde erreur. Elle a confondu priviléges et inégalité et, pour supprimer les priviléges, elle a essayé de faire disparaître l'inégalité. Si les priviléges avaient rompu l'équilibre du corps social, l'égalité ne devait pas le rétablir, car l'inégalité est la base naturelle de la société, et c'est par le jeu des inégalités que s'établit l'ordre et l'harmonie du corps social.

L'égalité, aujourd'hui, empêche les activités de se manifester, elle assure le règne de la médiocrité. Pourquoi nous plaignons-nous ? C'est parce que *nous sommes las de vivre dans l'égalité*.

2^e — La monarchie n'aurait aucun effet utile.

Si je reconnais la justesse des idées de Ch. Maurras, je ne désire pas la Restauration. Si quelques royalistes sont des gens sincères, la plupart sont des « rancuniers », qui attendent que le roi leur rende les priviléges que la république a donnés à d'autres. Et puis, croyez-vous que Philippe soit moins incapable que Fallières ? Et l'histoire de Naundorff est-elle pour nous donner confiance ?

3^e — Quant à Victor, s'il veut recommencer Sedan, il peut rester de l'autre côté de la frontière. Il ne vaut guère mieux que son concurrent.

5^e — Pour le syndicalisme, il est presque inutile d'en parler. Les ouvriers donnent dans les doctrines socialistes, mais il faut distinguer les revendications ouvrières des revendications socialistes. Les ouvriers se trompent, s'ils croient que le socialisme peut améliorer leur sort, car c'est la négation la plus naïve des réalités et des principes économiques.

4^e et 6^e — Eh bien ! j'ai critiqué toutes les solutions proposées, et je n'ai donné aucune réponse positive. Je l'avoue, je désespère ! Il n'y a pas que le gouvernement qui soit corrompu : le peuple français a perdu ses vaillantes qualités, il est engourdi, il est abattu, il est insensible à tout. Sans doute, il éclate tous les jours des insurrections, mais ces insurrections n'ont aucun rapport avec les intérêts nationaux.

J'attends donc, si je conserve encore un peu d'espoir, l'*homme de génie* qui devra relever le peuple français.

Viendra-t-il ? Et paraîtra-t-il à temps ?

UN ÉTUDIANT.

— 14 —

Le *statu quo* ne peut durer. Une quatrième république serait plus dangereuse que la troisième. Du reste, elle ne durerait pas. Pour éviter tous ces à-coups, il vaut mieux se confier à un gouvernement monarchique. C'est à cette restauration que nous allons.

Il n'y a qu'un prétendant à la monarchie : c'est le duc d'Orléans. Le prince Victor, en effet, est plutôt prétendant à une république plébiscitaire. Cependant, comme cela finirait par l'Empire et que ce gouvernement est à façade monarchique, examinons les deux prétendants et leur programme.

La politique du duc d'Orléans, notamment depuis l'affaire Dreyfus, a été nette et bien française, nationaliste et antisémite.

Le prince Victor, au contraire, a toujours fait la taupe. On ne sait bien ce qu'il pense que depuis son mariage. Or, on le dit franc-maçon. Il est l'ami des Juifs. On a beau dire qu'il se déferait de ses attaches : la franc-maçonnerie et les Juifs, qui le tiennent, sauront lui faire payer leurs services. Il n'y aurait que la façade de changée. La centralisation continuerait et en même temps le parlementarisme. L'essor du syndicalisme serait vite enrayer. Le catholicisme se verrait ligoté et le fonctionnariat, pour préparer les millions de *oui* du plébiscite, refleurirait dans toute sa laideur. La France ne peut gagner en prestige à cette restauration-là. Elle serait au bout de quelques années acculée à un nouveau Sedan, et l'on s'apercevrait qu'il manque plus d'un bouton de guêtre à nos soldats.

La réforme qu'il y a à faire est plus profonde. Ce n'est pas un simple replâtrage qu'il nous faut.

Autorité, décentralisation, antiparlementarisme, organisation du syndicalisme, autant de choses qui répondent aux besoins nouveaux du pays. Enfin, le duc d'Orléans est l'unique Chef qui ait dénoncé le péril juif. Rendre la France aux Français revient en effet de droit au descendant des rois, qui ont maintes fois chassé l'étranger du sol de la Patrie.

UN PÉRIGOURDIN.

— 15 —

1^o — Le régime abject? Nous en mourons, et vous le savez mieux que personne.

2^o — L'utilité? Elle est primordiale, si nous voulons sortir de la situation humiliée et inférieure que nous avons en ce moment-ci vis-à-vis de l'Europe.

La possibilité? Il ne s'agit que de vouloir. La foi républicaine est morte; la foi monarchiste se réveille chaque jour et sera, sous peu, capable de soulever des montagnes.

3^o — A Philippe d'Orléans, nettement antisémite, décentralisateur et garantissant toutes les libertés nécessaires dont, pour le moment, nous sommes privés.

Victor-Napoléon, chaud admirateur du régime abject, et n'aspirant qu'à le continuer en consacrant définitivement la conquête juive, est aussi funeste que le *statu quo*, plus peut-être, car il y ajouterait, probablement, suivant les traditions de ses deux prédécesseurs, une guerre étrangère malheureuse, le territoire envahi et la France encore une fois démembrée.

4^o — J'ai vu beaucoup de très honnêtes gens prôner la « bonne République ». Seulement, ils ne disent pas où elle se trouve et comment l'installer chez nous. J'incline à croire qu'elle demeure dans les nuages et que, pour l'en faire descendre, il faudrait que les Quinze-Mille devinssent brusquement des anges, et les électeurs aussi.

5^o — Une République syndicaliste serait une pétaudière invraisemblable. Ce qu'on peut concevoir, ce seraient *des républiques corporatives et des républiques provinciales* s'administrant elles-mêmes avec, au-dessus d'elles, le Roi, arbitre des conflits.

6^o — Une « opération de police un peu rude », ou même douce, pourrait suffire, à condition d'être bien menée.

Louis DE C.

Saint-Flour, 29-6-11.

Votre idée d'interroger les lecteurs de l'*Œuvre* sur ce qu'ils pensent de la situation actuelle est originale et très intéressante. Puis-je exprimer le désir qu'une large part soit faite dans l'*Œuvre* aux résultats de l'enquête?

1^o — Je suis partisan du *statu quo* — au point de vue général du régime, entendons-nous.

2^o — Je ne crois pas à l'utilité d'une restauration monarchique. Je n'en crois pas à la possibilité immédiatement. Mais les fautes des gouvernements qui se succèdent entraînent une déconsidération du régime de plus en plus évidente, dans les villes surtout.

3^o — S'il fallait choisir, mes préférences iraient plutôt au prince Victor Napoléon. Ce n'est pas du roi lui-même que je ne veux pas, mais de son entourage (parmi l'entourage du roi, j'excepte l'*Action Française*, qui se compose de jeunes gens sympathiques et dévoués à leur idée). Mais l'empire serait plus démocratique, à tout prendre, que la monarchie. Le mot seul d'« Empereur » sonne beaucoup mieux à nos oreilles que celui de « Roi ».

4^o — La quatrième question ne se pose pas pour moi. Je ne crois pas une nouvelle constitution nécessaire, mais seulement quelques réformes particulières. Ce sont les individus actuellement au pouvoir qu'il faut combattre; les *Blocards* sont les adversaires. Ce que je demande, ce sont des hommes intelligents, fermement républicains, respectueux de toutes les opinions, des hommes d'ordre. Or, je crois qu'une évolution des esprits est certaine dans ce sens-là; donc que la république « peut se réformer elle-même ».

5^o — Je ne me représente pas très bien une république syndicaliste. Elle demanderait à chaque citoyen un sens de sa responsabilité et un dévouement à l'intérêt général que je crois au-dessus de nature.

Le syndicat peut isolément rendre des services. C'est un bel outil de progrès démocratique, mais il ne peut pas servir de base à la future organisation de la démocratie.

6^e — Le changement doit s'accomplir sans violence, (le mot violence pris dans le sens de grande révolution) ; mais il ne s'accomplira pas sans lutte.

CH. FOLLOPPE.

1^e — Le *statu quo*, ce n'est plus l'Idéal et la Vérité en marche, c'est le fromage ambulant, dont se sont engrangés les vieux marcheurs de l'arriérisme.

2^e — Républicain appartenant à deux familles républicaines, j'en arrive à admettre la possibilité d'une restauration monarchique. De la croyance à sa possibilité se dégage forcément la foi en son utilité.

3^e — Je préfère la royauté à l'empire, quel que soit mon culte pour le génie de Napoléon. La royauté a fait la France à travers les siècles. L'empire, hélas ! l'a laissée choir entre les mains des Juifs et des Francs-maçons dans l'ornière dite républicaine, où l'or lui-même est taché de boue et éclaboussé de sang. Je préfère donc, *logiquement*, les d'Orléans.

6^e — Le changement peut s'accomplir sans violence. Le peuple, qui a tout accepté par bêtise, acceptera tout sans y rien comprendre. Une élite de bons citoyens rendra française la France, et lorsque « populo » verra diminuer ses impôts et respecter et sa bourse, et ses besoins, et ses droits... il comprendra.

Mieux vaut tard que jamais.

CHARLES PÉRIER,
Publiciste, Sciez (Haute-Savoie),

— 18 —

Pontarlier.

1^e — Oui, mais amélioré, c'est-à-dire garder le *statu quo*, moins les hommes qui en ont profité scandaleusement. De même que je prends une purge quand j'ai trop de bile, je voudrais que le pays se purgeât des ministres passés ou présents et de leur clientèle.

2^e — Non, parce que le souvenir de la monarchie n'est pas encore éteint.

3^e — Je ne choisirais pas entre deux monarchies, parce qu'elles auraient comme représentants des hommes haineux, qui sont depuis longtemps jaloux de ceux qui sont maintenant au pouvoir.

4^e — Oui, elle peut se réformer elle-même, puisqu'elle le fait tous les jours. Pour remédier au mal, il faudrait des hommes nouveaux, et par conséquent une dissolution du Parlement, avec cette condition qu'aucun député ou sénateur actuel ne soit rééligible.

5^e — Non, je ne me représente pas une république syndicaliste. Ce seraient de nouveaux tyrans, plus terribles encore que ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils se croiraient trop appuyés sur leurs syndicats respectifs.

6^e — Oui, il pourra et devra s'accomplir sans violence, simplement à cette condition que l'accès au nouveau Parlement sera interdit à tous les comédiens qui y sont actuellement en représentation.

Ce qui a toujours perdu les assemblées ou comités de toutes sortes, c'est le maintien des vieilles têtes qui représentent, soit-disant, la tradition et qui, sous ce prétexte, empêchent toute amélioration ou réforme importante.

BULLET.

3 juillet 1911.

Je ne suis pas partisan du *statu quo*, et j'imagine que vous n'en rencontrerez pas beaucoup...

— 19 —

Non, je ne crois ni à l'utilité ni à la possibilité d'une restauration monarchique.

— Cependant, allez-vous m'objecter, il me semble bien que vous êtes un plébiscitaire, un napoléonien, un impérialiste ?

Sans doute, et je ne m'en cache nullement. Mais, je suis un plébiscitaire d'abord, napoléonien ensuite, impérialiste après.

Rien ne ressemblera moins à une restauration monarchique que le retour au pouvoir d'un Napoléon.

La Restauration monarchique, c'est la royauté, le retour d'un d'Orléans. Cette Restauration n'est ni utile, ni possible.

Elle n'est pas possible — n'en déplaise aux camelots du roi et aux admirateurs du duc d'Orléans, lesquels rachètent par un hyperbolisme intensif la fraîcheur de leurs convictions royalistes — parce que le pays est profondément attaché aux idées démocratiques, et que les Orléanistes de 1911 se modèlent trop sur les Bourbonniers de 1815. Dans leur nouvel avatar, les Orléanistes resteront ce qu'ils ont toujours été depuis cent ans, profondément impopulaires.

La République peut-elle se réformer elle-même ?

Ce n'est pas impossible, mais c'est bien difficile. Elle ne peut guère se réformer, précisément parce qu'elle est d'essence orléaniste et parce que la constitution de 1875 est une machine savamment organisée pour la mise en tutelle de la souveraineté nationale. A ce point de vue, c'est le modèle des constitutions nuisibles.

Qui donc aurait le courage de dissoudre le Parlement, de réunir une nouvelle Assemblée Nationale, de provoquer une Constituante ? Il faudra, pour obtenir ce résultat, provoquer un mouvement d'opinion que les maîtres du jour s'efforceront de briser par tous les moyens, surtout par les moins honnêtes et les moins loyaux.

Ils ont brisé le boulangisme, vaincu le mouvement nationaliste ; ils tenteront d'enrayer le mouvement plébiscitaire.

Mais ce mouvement, lorsque l'heure sera venue, ne connaîtra pas d'obstacles ou, du moins, il les surmontera, parce qu'il reposera sur une idée bien française, bien nationale, bien démocratique : *l'appel direct à la Nation*. Il les surmontera, parce que, fatallement, il se synthétisera en un nom qui, à lui seul, est un programme : *Napoléon*.

C'est à l'organisation de ce mouvement profond que nous travaillons, nous autres, plébiscitaires napoléoniens.

Le pays a besoin d'ordre et d'autorité. Mais, pour être acceptée et efficace, cette autorité doit reposer sur une base puissante, sur de larges assises, c'est-à-dire sur la base plébiscitaire.

C'est donc un changement profond dans l'organisme constitutionnel que nous envisageons. Pourra-t-il s'effectuer sans violence ?

La question est délicate... Cela dépendra d'une foule de circonstances, de celles qu'il est raisonnable de prévoir comme de celles qu'il est impossible de définir.

Je crois cependant que le changement pourra s'accomplir avec un *minimum de violence*. Il faudra sans doute forcer quelques mains, enfoncez quelques portes...

Mais, lorsque nous en serons là, les choses iront plus facilement et plus vite que certains ne le supposent.

Question de doigté... Nous en aurons. Ça n'exclut pas la poigne.

Je me résume : Où allons-nous ? Au Roi ? À l'Empereur ? Ou vers la 4^e République ?

Nous marchons, à la fois, vers la 4^e République et vers l'Empereur. Il n'y a pas incompatibilité. L'avenir montrera que cette double solution est parfaitement réalisable.

JOSEPH MAYBON,
Président de la Jeunesse Plébiscitaire de la Seine
et de la Fédération
des Jeunesses Plébiscitaires de France

Grenoble, 6 juillet 1911.

Excusez-moi : je ne suis pas un politicien de profession.

1^o — Non, je ne suis point partisan du *statu quo* : la raison en est que je suis républicain, et que le gouvernement actuel n'a rien de commun avec une République moralement digne de ce nom.

C'est que nous ne vivons point sous un régime républicain : nous sommes sous le régime de la franc-maçonnerie, et rien de plus.

Rien de plus, mais c'est tout dire !

L'Œuvre a entrepris une campagne contre les Juifs, et, foi d'ancien dreyfusard naïf, je crois que c'est là une campagne de salut pour les idées et la race françaises.

Mais il y aurait une campagne aussi salutaire et encore plus urgente à entreprendre contre cette congrégation laïque, qui s'appelle la franc-maçonnerie.

Pourquoi notre 3^e République cause-t-elle tant de déceptions et fait-elle une si piteuse fin, sinon parce qu'elle subit le joug des Frères Trois-Points, qui s'arrogent le droit de tout régenter dans l'Etat ; qui, charlatans sans vergogne, réussissent à faire croire au peuple qu'ils ont le monopole du républicanisme ; qui règnent en maîtres au Parlement et dans toutes les sphères officielles ; qui montent la garde autour de l'assiette au beurre, soumettant ce pays à un régime de bon plaisir mille fois plus odieux que celui du pouvoir royal, sous l'ancien régime ; organisant, à leur profit exclusif, une oligarchie de parlementaires et de fonctionnaires, tous plus rapaces les uns que les autres, et se mêlant de tout ce qui ne les regarde pas, pénétrant de plus en plus dans la vie intime du citoyen, ayant la prétention de le guider dans toutes les manifestations matérielles et morales de son existence, et, avec cela, le pressurant, le rançonnant, l'assujettissant à des obligations pécuniaires de plus en plus lourdes ?

Non, je ne puis pas être partisan du *statu quo* !

2^o — Je vous l'ai déjà dit, Monsieur le Directeur, je suis républicain. — Je ne crois pas à l'utilité, et je ne crois pas davantage à la possibilité d'une restauration monarchique.

J'admetts toutefois que pour certains peuples, une constitution monarchique puisse représenter l'idéal des gouvernements, et j'admire l'attitude du peuple anglais qui, naguère, a su faire trêve pendant quelques jours à de profondes divisions politiques, pour prendre part aux fêtes du couronnement du roi George V.

Mais ce spectacle est de ceux que nous ne pouvons plus voir dans notre pays, où la foi et le loyalisme monarchiques, comme tant d'autres choses du passé, ont à jamais disparu.

Au point de vue théorique, une monarchie peut avoir bien des qualités et bien des avantages ; en France, elle n'en a pas moins le grave défaut de la jument de Roland : c'est qu'elle est morte.

Elle est morte, et je ne vois rien ni personne qui puisse la ressusciter.

3^o — S'il me fallait choisir, de parti-pris je ne choisirais pas, et si, par la faute même des pseudo-républicains qui nous gouvernent, il pouvait advenir qu'une nouvelle restauration monarchique s'accomplît en France, je serais à ce moment-là de l'opposition républicaine, comme je le suis maintenant.

Mais, dans cette hypothèse, qui donc verrions-nous prosternés sur les marches du trône, en quête des avantages et des faveurs du pouvoir nouveau ! Qui donc, sinon nos bons radicaux-socialistes, nos braves francs-maçons, tous les profiteurs égoïstes du régime actuel ? Nous les verrions tous tourner casaque et lécher les bottes du nouveau monarque pour conserver sous son règne les fonctions plus ou moins lucratives qu'ils ont su se faire attribuer par le gouvernement de la République !

4^o — Oui, c'est ma conviction profonde, la République peut se réformer elle-même et devenir la plus belle réalité morale qui soit au monde.

Mais cette réforme ne peut aboutir qu'aux trois conditions essentielles suivantes : 1^o détruire radicalement l'influence politique de la franc-maçonnerie et de toute autre secte religieuse ou laïque ; 2^o organiser le suffrage universel, de telle façon qu'il ne soit plus un leurre ; qu'il puisse toujours se manifester pour la minorité aussi bien que pour la majorité des électeurs, en toute liberté, en toute sincérité, et aussi en toute efficacité ; 3^o reviser la constitution, de manière à rendre le pouvoir exécutif indépendant du pouvoir législatif ; à supprimer l'absolutisme des chambres ; à garantir d'une façon absolue les droits de l'homme et du citoyen par l'institution d'une Cour suprême dont les pouvoirs mi-judiciaires, mi-administratifs, seront absolument indépendants et même supérieurs — dans les limites de sa haute compétence — à ceux du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif eux-mêmes.

5^o — Non, ne me parlez pas d'une République syndicaliste, comme d'une expérience souhaitable.

Où je me trompe fort, ou nous n'aurions là qu'une forme spéciale de socialisme, c'est-à-dire une main-mise encore plus complète qu'à l'heure actuelle des agents de l'Etat sur les biens et la liberté du citoyen. Aussi

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

Ce serait sûrement là le triomphe de l'esprit régressif du socialisme, et la liberté individuelle en serait mortellement atteinte.

6^o — Cela, je n'en sais rien.

Si la représentation proportionnelle est enfin votée, et que ce nouveau mode de scrutin soit le point de départ d'une profonde réforme constitutionnelle qui fasse de la République le régime de liberté et d'honnêteté dont le gouvernement actuel semble n'avoir plus aucune idée, cela pourra peut-être arranger les choses !

Mais si les loges persistent dans leurs menées

ténébreuses, si la majorité de nos parlementaires sans prestige et de plus en plus détestés se refuse à assainir les mares stagnantes, quels coups de pieds dans le derrière, messeigneurs !

Salutations civiques et républicaines.

Jacques DAUPHIN.

Si nous tenons au *statu quo*?]

1^o — C'est à peine poli pour vos lecteurs de leur poser cette question, même avec des réticences.

2^o — Non seulement à l'utilité, mais à la nécessité : il faut un chef à un pays comme à une usine, à un navire, à une famille, etc.

Est-elle possible ? Bien que cette question d'opportunisme soit l'une des raisons pour lesquelles ma réponse à la 3^e question sera... ce qu'elle sera, le roi personnifiant, à tort ou à raison, pour la masse, le gouvernement des nobles et des curés, le roi renversé par les véritables Révoltes de 1830 et de 1848, le roi, dont le nom évoque les humiliations de 1815, le roi, qui s'intitule petit-fils d'Henri IV, mais qui n'est, en somme, que le petit-fils d'un Louis-Philippe resté peu populaire et manquant plutôt de prestige, aurait à vaincre des préventions qui me paraissent rendre bien improbables le succès de sa cause. Il faut cependant tenir compte de ce fait que les partisans de l'*« Action Française »* sont les seuls opposants qui fassent de l'opposition : leurs campagnes sont toujours bien menées, ils se placent généralement sur un excellent terrain, et, comme les autres partis ont la faiblesse de les y laisser seuls, l'opinion finira peut-être par s'établir que l'on ne peut être Français sans être royaliste.

3^o — J'appelle de tous mes vœux une restauration impérialiste, mais je dois cependant déclarer que, par dégoût du régime actuel, je me ralierai sans réserve au premier des prétendants

(Prince Victor, duc d'Orléans, voire Général X...) qui réussira.

Mes raisons d'être bonapartiste sont les suivantes :

1^o Je crois possible le retour de l'empereur le jour où l'on sera généralement pénétré de cette idée qu'il faut choisir entre la Révolution et la Réaction : or, la Révolution appliquée, organisée, « codifiée », c'est l'Empire ; la Contre-Révolution, c'est le Roi. Entre les deux se place la République, régime hybride qui, à chacune de ses trois... incarnations, s'est révélée comme l'exploitation, par une bande de jouisseurs des partisans du régime de 89.

2^o L'Empire, c'est le plébiscite : on n'a pas encore trouvé mieux, comme moyen de connaître la volonté nationale. (On objecte que celui de 1870 fut faussé par la pression administrative : elle ne s'est toujours pas exercée le 10 décembre 1848 !)

3^o L'Empire a pour lui son passé — plus récent que celui de la Royauté — de gloire militaire, — d'organisation civile et administrative (on critique parfois l'œuvre de Napoléon I^r sans réfléchir que les raisons qui la lui ont inspirée n'obligent pas ses successeurs à la garder sans modifications, pendant ce siècle qui a vu la naissance des chemins de fer, du télégraphe, du téléphone, etc...) — sa sollicitude sociale : nul gouvernement n'a fait pour les ouvriers ce que fit Napoléon III, qui leur donna le droit de grève, contre l'opinion des républicains. Le jour où seront anéanties un certain nombre de calomnies, subsisteront encore l'Arc de Triomphe, le Code et le « Napoléon des bonnes gens. »

4^o Le roi, ou ne pourra rien faire : nous aurons simplement, comme vous le disiez récemment, le duc d'Orléans à la place de Fallières, et ce serait déjà quelque chose, mais enfin, ce ne serait pas grand'chose ; ou il fera trop en faisant la contre-Révolution, préconisée d'ailleurs par l'Action

Française. Or, la Révolution est un fait qu'on ne peut supprimer : elle s'est accomplie trop brusquement, c'est possible, et il eût mieux valu l'évolution, d'accord, mais les résultats de l'évolution, qui aurait dû commencer en 1789, seraient sans doute aujourd'hui ceux que — plus rapidement, trop rapidement, si l'on veut — nous a donnés la Révolution.

5^o Ce que fera le roi, il le fera *contre* une partie de la nation. Le prince Victor fera bien plus sûrement l'union entre Français. Il a déclaré récemment qu'il chercherait ses collaborateurs dans le personnel républicain. Outre que cette déclaration peut, à l'heure décisive, lui amener d'indispensables concours, outre que, parmi les tenants et tenanciers du régime actuel, il existe des intelligences remarquables (oh ! dénuées de scrupules..., mais des gens comme Millerand, Briand, Caillaux, ne sont pas des imbéciles, et bien utilisés??...) c'est la pure tradition bonapartiste ; il n'y a pas besoin de changer de personnel, il faut changer de méthode. Napoléon I^r a fait... ce qu'il a fait avec le personnel de la Révolution et du Directoire.

6^o — Théoriquement, oui, à condition d'adopter, avec ou sans Bonaparte, une constitution bonapartiste ou, si l'on y tient, césarienne ; mais, pratiquement, c'est impossible : vous avez montré l'autre jour ce qu'ils font de tout ce qu'ils touchent...

5^o — Je n'ai pas encore compris ce que cela peut être, mais la mesure dans laquelle la république actuelle est syndicaliste, suffit à me faire désirer que le gouvernement futur ne le soit à aucun degré.

6^o Pour restaurer le roi, il faudra sans doute le « coup » envisagé ; la restauration de l'empereur pourra peut-être se faire sans violences, constitutionnellement, comme l'élection du prince Président, par exemple. Je dois dire, d'ailleurs, que cette question n'a pour moi aucune importance.

Il est possible que des violences aient lieu avant une restauration qui, elle, se ferait sans violences : je ne serais qu'à demi-surpris d'une sorte de Terreur cégétiste, après laquelle on se précipiterait dans les bras du « bon tyran ». Dix ans après, naturellement, ceux qui l'auront acclamé le plus fort, ceux qui auront accusé les cours martiales de faiblesse dans la répression, l'accuseront à son tour d'être insuffisamment libéral et nous verrons peut-être... la quatrième République !

LE FONCTIONNAIRE n° 34 — Austerlitz.

1^o — Etes-vous partisan du *statu quo* ?

Non, car j'ai la prétention de n'être ni un imbécile, ni un gredin.

2^o — Croyez-vous à l'utilité d'une Restauration monarchique ?

Non, je ne crois pas qu'elle soit nécessaire pour relever la France, mais j'aime mieux une monarchie française qu'une république juive.

3^o — Si vous aviez à choisir à quel prétendant iraient vos préférences ?

Au duc d'Orléans.

Et pourquoi ?

Parce que c'est le plus national.

4^o — La République peut-elle se réformer elle-même ?

Non, il faudra un coup de force pour renverser le régime parlementaire.

Suffirait-il, pour remédier au mal, de dissoudre le Parlement et de réunir une nouvelle Assemblée nationale uniquement chargée de reviser la constitution et de l'adapter aux besoins nouveaux du pays ?

Oui, mais il faut avant tout se débarrasser des Juifs et des métèques.

Je suis partisan de la dissolution, de la révision, et de la constituante.

5^o — Vous représentez-vous ce que pourrait être une République syndicaliste ?

Non.

Est-ce sous cette forme que doit s'organiser la démocratie ?

Peut-être. On verra cela au moment de l'élection de la constituante.

Quel que soit le changement, peut-il s'accomplir sans violence ?

Non, il est impossible de transformer par les élections le honteux régime des Q. M. Il faut un coup de force. Ce ne sont pas les soldats qui manquent : c'est un chef.

A. LAURIES.

Paris, le 3 juin 1911.

Monsieur,

1^o — Non.

2^o — Oui.

Je crois non seulement à l'utilité et à la possibilité d'une restauration monarchique, mais à sa nécessité absolue, car de la réussite ou de l'échec de cette restauration monarchique dépend la vie ou la mort de la France.

3^o — Le mot de restauration monarchique, qui implique la restauration de la royauté (dont le seul représentant est le duc d'Orléans), écarte l'empire qui nous serait aussi funeste, plus même peut-être que la république.

4^o — Non. Tous ces remèdes ont été essayés, et ne peuvent aboutir, puisqu'ils partent d'un principe faux : le gouvernement du nombre.

5^o — Je ne puis me représenter le syndicalisme nettement organisé que sous l'égide du Roi, qui seul, par son autorité, peut donner à ce mouvement toute l'ampleur désirable.

BARON ROBERT DE LA BARRE DE NANTEUIL.

Cambrai, le 30 juin 1911.

1^o — Je ne suis pas du tout partisan du *statu quo* et préférerais n'importe quoi à ce qui existe.

2^o — La restauration monarchique peut et doit se faire, et elle se fera avec l'approbation de l'immense majorité des Français, qui, une fois cette restauration faite, ne comprendront pas qu'on ait pu si longtemps rester dans le gâchis actuel. Seuls les gens qui vivent de la république pourront déplorer sa fin.

3^o — Mon choix n'est pas douteux : l'empire serait la république des Juifs. Le roi seul nous rendra les libertés nécessaires avec la décentralisation et la suppression du parlementarisme.

4^o — La république étant le régime des appétits ne peut s'améliorer d'elle-même. Une nouvelle assemblée ne fera qu'aggraver les charges du pays.

5^o — Le syndicalisme n'atteindra sa perfection qu'avec le concours de la royauté, qui lui servira de contrepoids et de régulateur.

6^o — Le changement de régime peut s'accomplir par un coup de force heureux, sans grande violence, et qu'on applaudira comme la fin d'un cauchemar.

G. DE BEAUMONT.

(A suivre.)

Au Conseil Supérieur

Gustave Téry a reçu la lettre suivante qu'il dédie, en attendant la grande lessive, aux professeurs de l'enseignement secondaire :

On vous a bien renseigné. M. Belot a siégé à la section permanente et au Conseil supérieur, bien qu'il

n'eût pas le droit de le faire, puisqu'il était inspecteur.

Mais à quoi bon s'étonner ? L'Université, en général, et l'enseignement secondaire, en particulier, avaient dans le Conseil supérieur un instrument admirable que leur avait donné la loi de 1880.

Cet instrument est devenu inutile, parce que la plupart des élus cherchent à faire leurs affaires au lieu de faire celles de leurs commettants. L'un est atteint de rubanite aiguë, l'autre veut avoir des « rabiots » pour entretenir un faux ménage, l'autre veut devenir inspecteur et est prêt à vendre les intérêts de ses mandants, à dignité de l'Université, l'honneur et l'avenir d'un collègue pour parvenir à cette misérable place.

Il y en a qui n'osent même pas éléver la voix de peur de déplaire au recteur Liard, sorte de César en carton pâte, huguenot rancunier, tyrannique et poussif, grand buveur et paillard déterminé, qui mène le Conseil à la baguette et qui est le principal artisan de votre exécution.

Il joue d'ailleurs sur le velours : les séances n'étant pas publiques, on peut librement se ruer dans la servitude.

Ah ! il y a bien des choses à dire sur la corruption du Conseil supérieur ! Savez-vous, par exemple, que des membres de ce Conseil, qui doivent avoir une entière indépendance pour juger des questions de grammaire, ont la bassesse de recevoir d'un vieil imbécile nommé Barès, réformateur de l'orthographe, des sommes qui varient de 200 à 500 francs par an « pour la propagande » ? Votre camarade Beaunier a déjà relevé la chose dans un opuscule contre Brunot. Le plus beau, c'est que Barès imprime naïvement les noms de ces conseillers intègres, qui ont le front d'accepter.

Voilà vos juges !

Ce sera bientôt notre tour de les « juger ».

Et vous pouvez être sûrs, messieurs, que, cette fois, ce ne sera plus à huis-clos...

Au Drapeau!

« Si nous voulons par un amortissement rationnel, est-il écrit dans une petite brochure récemment parue et intitulée la Paix armée, réduire la dette effroyable qui entrave toute initiative et tout progrès; si nous ne voulons pas enfin tromper les grands espoirs que la Démocratie a mis dans la République... » que faut-il faire, penserez-vous, si vous songez que cette brochure a pour auteur Messimy, aujourd'hui ministre de la guerre?

Comme il s'agit d'une brochure économique qui gémit sur les charges et les dépenses stériles qui nous écrasent, vous supposerez que Messimy préconise la diminution du traitement des députés et de celui de Fallières, « dépense stérile » par-dessus tout, la suppression d'un grand nombre de fonctionnaires coûteux, mais que, pour la protection du drapeau dont il a la garde, rien ne doit être négligé.

Pas du tout. Messimy, ministre de la guerre, songe bien au drapeau, mais c'est pour économiser dessus!

Il semble avoir été nommé ministre de la guerre pour ne pas défendre son budget et pour protéger tous les autres.

L'armée coûte aux Etats-Unis 4 francs par citoyen et 15 francs par citoyen en France; ce ministre de la guerre n'en dort plus!

Le drapeau français est en bonnes mains...

J. D.

L'Inquisition maçonnique

L'inspecteur primaire de Vendôme, M. Lenoir, vient d'adresser aux instituteurs de l'arrondissement cette étonnante circulaire :

Le personnel est invité de répondre (*sic*) avant le 1^{er} juillet au questionnaire confidentiel ci-après :

1^o Quel jour et en quel endroit a eu lieu la Première Communion dans votre commune ?

2^o A combien s'élèvent dans votre commune les absences imputables à la préparation de cette cérémonie religieuse, en dehors des absences régulières autorisées par l'article 5 paragraphe 3 du règlement scolaire ?

3^o Quel jour et en quel endroit a eu lieu la Confirmation pour les enfants de votre commune ?

4^o A combien s'élèvent dans votre école les absences imputables à cette cérémonie ou aux divers exercices qui l'ont précédée (retraite, exercices divers, etc.). — Pour les paragraphes 3 et 4, chaque demi-journée de classe comptera pour une absence).

5^o Joindre au présent questionnaire :

a) La liste nominative des élèves qui se sont absentés dans les conditions du paragraphe 2 ci-dessus;

b) La liste nominative des élèves qui se sont absentés dans les conditions du paragraphe 4 ci-dessus.

Chaque liste sera dressée dans la forme indiquée ci-après :

Commune de.....

École de.....

Absences dues : { 1^o A la 1^{re} Communion.
2^o A la Confirmation.

NOMS des ABSENTS	JOURS D'ABSENCES (Indiquer le jour et le quantième du mois).			

l est impossible que les maîtres de l'enseignement primaire, en recevant ce papier, n'en aient pas été indignés.

Les rédacteurs de l'*Oeuvre* ne peuvent pas être suspects de cléricalisme, et, toutes les fois qu'il faudra combattre pour la liberté de penser — que, par malheur, on nous oblige trop souvent à distinguer avec soin de la « libre pensée », — on les retrouvera sur la brèche. Mais ceci, vraiment, n'a rien de commun avec la laïcité : *laïc* ne veut pas dire *policier*, et l'inquisition maçonnique n'est-elle pas infiniment plus odieuse que l'autre ?

Nous défendons ici, une fois de plus, l'honneur et la dignité du personnel enseignant ; nous ne souffrirons pas que les Lenoir, agents secrets des loges, fassent aux maîtres de la jeunesse française l'injure de les confondre avec les mouchards.



Plus ça change...

Nous recevons cette lettre :

Puisque vous vous occupez toujours des affaires universitaires, pourriez-vous signaler à vos lecteurs un petit fait qui intéressera les professeurs et en particulier les philosophes parmi lesquels vous avez de vives sympathies.

Quand il s'est agi de remplacer M. Belot, le cabinet du ministre a nommé d'office, *sans consulter le Comité*, M. Colonna d'Istria (Carnot). Il est vrai, car il faut tout dire, que M. Bellin, chef de cabinet de M. Steeg, a été nommé, en dehors du Comité, à la place de M. Colonna. Voilà bien le « fait du prince » dans toute sa beauté !

M. Steeg, qui jadis flétrit le favoritisme d'Aristide, semble vouloir rivaliser avec lui.

Nous lisons, d'autre part, dans la *Libre Parole* :

Aussitôt au pouvoir, M. Messimy a commencé par faire venir du Dahomey, pour se l'attacher, M. Malon, un jeune protestant, gouverneur de troisième classe, et propre beau-frère de M. Steeg. Avant son entrée en fonctions, le jeune homme se voyait promu au grade de gouverneur de deuxième classe, avec effet rétroactif, en date du 4^e janvier.

Deux mois après son entrée en fonctions, M. Malon fut nommé résident supérieur en Indo-Chine, pour être directeur du cabinet de M. Sarrault, gouverneur de la colonie.

Or, le titre de résident supérieur équivaut à celui de gouverneur de première classe et assure en Indo-Chine des appointements variant entre cinquante et soixante mille francs, frais de représentation compris.

Si ce jeune protégé était mis à la retraite demain, il aurait la retraite d'un gouverneur de première classe !

Un professeur de nos amis montrait l'autre jour à son collègue Pécaut, présentement directeur du cabinet du ministre de l'Instruction publique, le *Bottin du Favoritisme*, publié par l'*Oeuvre* avec une préface de M. Steeg.

-- Ce que je puis vous assurer, dit gravement l'honnête Pécaut, c'est que, jusqu'à présent, Steeg n'a pas encore commis un seul acte de népotisme.

En effet, Malon n'est pas son neveu, c'est son beau-frère : ce n'est donc pas du népotisme ; c'est tout au plus de la fraternité.



BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du

Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 4, rue Lat.-Graes, Paris (7e).

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANEE

Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M

Aix-les-Bains, Chatelguyon, (Riom), Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains (Saint-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Royat, Saint-Gervais, Thonon-les-Bains, Uriage (Grenoble), Vals, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation délivrés du 1^{er} mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple : 150 kilom.

Prix. — Les deux premières paient le tarif général, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général pendant la durée de villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux

Faubourg Montmartre - 37, rue Bergère - IX^e
lit et dépouille par jour, 10.000 journaux
ou revues du monde entier,

publie l'ARGUS des REVUES, périod.
collectionne les ARCHIVES de la PRESSE
édite l'ARGUS de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes
politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans
tous les périodiques les articles passés,
présents, futurs.

Renseignements financiers confidentiels

Adresse télégraphique : Achambure-Paris

Adresse téléphonique : 102-62

Ecrire au Directeur :
Faub. Montmartre (37, rue Bergère) IX^e

DEMANDEZ PARTOUT

Le Bottin du Favoritisme

avec une préface de

T. STEEG

Ministre de l'Instruction Publique



Ce volume, dû à la collaboration de nombreux fonctionnaires de toutes les administrations, contient les listes de toutes les nominations irrégulières et scandaleuses faites par les ministres au profit de leurs créatures. C'est

Le Gotha de l'Arrivisme

Ce livre, qui ne contient que des noms, des dates, des chiffres et des statistiques, n'aura pas seulement un très grand succès parmi les fonctionnaires ; c'est le plus accablant des réquisitoires que l'on ait dressé jusqu'à ce jour contre le régime de fraude, de pillage et d'anarchie qu'est devenue la présente république.

Demander chez tous les Libraires et dans tous les Kiosques :

LE BOTTIN du Favoritisme

Prix : Cinquante Centimes

Le Gérant : GARDANNE

Livre spécialiste de l'Etat 15 rue de l'Abbé Grégoire, Paris